



Gérer/Rentabiliser est un parcours de formation 360, il regroupe des vidéos de formation de plusieurs parcours de formation « classiques » disponibles sur Forces-lms.com.

Ce parcours 360 permet de se former en 3 jours à toutes les techniques nécessaires pour bien gérer son entreprise et la rentabiliser. Ce parcours 360 complète les parcours 360 Entreprendre/ Créer et Développer /Vendre. Il est nécessaire pour tous les créateurs d'entreprise et les entrepreneurs qui ne possèdent pas de formation initiale à la gestion d'entreprise.

46
FORMATIONS VIDEO
de 8 à 10 min en moyenne



**DES APPORTS
THEORIQUES**
en format PDF



Environ 20 h
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre le langage comptable et financier
- Comprendre comment sont organisés les états financiers (bilan, compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et annexe)
- Connaître les postes susceptibles d'économies et les mettre en œuvre pour rentabiliser l'entreprise

PUBLIC VISE

- Etudiants en comptabilité et gestion qui veulent compléter leurs connaissances théoriques
- Gestionnaires et comptables débutants voulant développer leurs compétences
- Porteurs de projets de création d'entreprise non formés à la comptabilité et à la gestion
- Entrepreneurs devant analyser leurs propres comptes et les présenter à leurs banquiers, clients et fournisseurs

EXPERTS FORMATEURS

- Experts-comptables
- Banquiers
- Conseillers en gestion d'entreprise, en stratégie et en finances

LES 46 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Les états financiers
- 2/ Le bilan
- 3/ Les comptes d'actifs
- 4/ Les comptes de passif
- 5/ Le compte de résultat
- 6/ Les comptes de charges
- 7/ Les comptes de produits
- 8/ Les soldes intermédiaires de gestion
- 9/ La marge commerciale
- 10/ Le calcul de la valeur ajoutée
- 11/ L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
- 12/ La capacité d'autofinancement (CAF)
- 13/ Le résultat d'exploitation
- 14/ Le résultat financier
- 15/ Le résultat exceptionnel
- 16/ Les ratios de rentabilité
- 17/ Je veille à ce que la comptabilité de l'entreprise soit mise à jour quotidiennement
- 18/ J'organise le contrôle régulier des comptes de l'entreprise
- 19/ Je contrôle les comptes en fin de mois
- 20/ J'analyse les comptes en fin de mois
- 21/ J'obtiens les situations comptables intermédiaires de l'entreprise
- 22/ Je sais analyser les comptes d'une entreprise
- 23/ J'analyse le compte de résultat de l'entreprise
- 24/ J'analyse le bilan de l'entreprise
- 25/ J'analyse les ratios financiers
- 26/ J'établis mes budgets prévisionnels
- 27/ Je détermine quelles sont les charges fixes et les charges variables
- 28/ Je calcule mon seuil de rentabilité
- 29/ Je construis un tableau de bord au service du management
- 30/ Je conçois un tableau de bord de gestion
- 31/ Je construis mon tableau de bord
- 32/ Je gère mes excédents et mes insuffisances de trésorerie
- 33/ J'optimise le besoin en fonds de roulement
- 34/ Je pratique l'affacturage
- 35/ Je mets en place une balance âgée des comptes clients
- 36/ Les différentes catégories d'impôts
- 37/ Les produits taxables et les charges déductibles
- 38/ Le champ d'application de l'impôt sur les sociétés (IS)
- 39/ Le paiement de l'impôt sur les Sociétés (IS)
- 40/ Les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- 41/ TVA - Mention relative à la TVA obligatoire sur les factures
- 42/ Les redressements de TVA lors d'un contrôle fiscal
- 43/ Les taxes sur salaires
- 44/ La contribution économique territoriale (CET)
- 45/ La contribution unique à la formation professionnelle
- 46/ La taxe sur les véhicules de sociétés

Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Un abonnement de formation donne accès, selon la formule achetée, à 1 ou plusieurs parcours de formations qui sont décrits sur www.laformationpourtous.com. Un parcours de formation comprend :

- des vidéos de formation.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

La diffusion des formations est réalisée sur la plateforme de e-learning forces.online-virgo.com. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de l'abonnement, une fois le compte créé par les équipes de FORCES. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :
 • l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
 • le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>